

Carrières féminines : la formation professionnelle pratique et technique des tailleuses en Suisse

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **14 (1926)**

Heft 249

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258944>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qu'ils seraient établis, en ont été empêchés par la loi de 1924; et, effrayés par les difficultés et par l'idée d'attendre une réunion pendant plusieurs années, ils abandonnent leur projet. En général, il est souvent possible, grâce à la coopération du Bureau polonais avec celui d'Amérique, de remettre ces familles en relation, en donnant des nouvelles de sa famille au mari, et en le persuadant d'envoyer de l'argent au pays pour les siens. Puis, tandis qu'on l'aide aux Etats-Unis à faire les démarches nécessaires pour réunir la famille, en Pologne, on s'occupe de la femme et des enfants. Ce problème d'abandon de famille est l'un des plus difficiles à résoudre, surtout en raison de la forte proportion d'illettrés que l'on trouve en Pologne; et cependant le Service d'Emigration a pu empêcher un bon nombre de ces désertions.

Le Service international d'Emigration a en France trois bureaux: un à Cherbourg, un à Marseille et un office central à Paris. La tâche de ce bureau est double: d'une part centraliser tout le travail de la France, et d'autre part s'occuper des émigrants habitant Paris et les environs. Le rapport français, que nous avons sous les yeux, a été faite par M^{lle} Bousseiller, secrétaire du Bureau de Marseille. C'est donc surtout de ce qui se passe dans ce port qu'elle parle. L'activité de ce bureau est très variée. Il s'occupe des passeports, des autorisations d'entrée, des certificats de toutes sortes exigés par les lois des différents pays avant qu'un visa puisse être obtenu. Les Etats-Unis, le Canada et la République Argentine ont des lois d'immigration très sévères. A ces exigences viennent s'ajouter celles concernant les illettrés, les malades, etc. En effet, à l'exception de la France, tous les pays refusent les immigrants atteints de maladies contagieuses, alors que la France laisse entrer même ceux qui sont atteints de trachome et de tuberculose; aussi semble-t-il quelquefois que la question santé prime toutes les autres!

Le Bureau américain, lui, dirigé par Miss Mary Hurlbutt, est tout à fait différent des précédents. Bien que très important, son travail se fait presque uniquement par correspondance et plusieurs centaines de lettres en partent chaque jour. Bien qu'il y ait en Amérique environ 30 millions d'habitants nés à l'étranger ou de parents étrangers, le travail social est, en effet, très intense dans ce pays, où des milliers de sociétés s'occupent des immigrants. Rien que dans l'île d'Ellis, on compte 19 organisations. Il était donc inutile que le Service d'Immigration vint faire à double un travail déjà très bien organisé. Mais ce qu'il a fait, cela a été de collaborer avec toutes ces institutions et de leur procurer le lien international qui leur manquait.

Si le Bureau américain est, lui aussi, préoccupé par le problème de la séparation des familles, dont l'effet moral est

très mauvais, il est deux autres problèmes qui l'intéressent tout particulièrement, et à la solution desquels il voudrait travailler: celui de la déportation et celui de l'entrée illégale. Selon le rapport publié en 1925, durant les 11 mois précédents, 35.000 personnes avaient été déportées. C'est un chiffre effrayant, surtout si on le compare au petit nombre de personnes entrées. La misère, l'ignorance, l'immoralité sont des causes de déportation; mais la cause la plus fréquente est l'entrée illégale. Qui n'a vu les infortunés reconduits au navire qui doit les ramener, ne peut réaliser toute la misère qu'implique la statistique de la déportation. La loi prévoit que les déportés doivent être ramenés dans leur pays d'origine, mais jusqu'ici aucune recherche n'a été faite pour savoir jusqu'à quel point cette loi est observée.

Le problème de l'entrée illégale ne préoccupe pas moins le Bureau américain. C'est devenu une affaire très profitable que de faire passer la frontière en contrebande à des émigrants, et dernièrement, un nombre croissant de femmes et d'enfants ont été arrêtés en flagrant délit. Cette pratique est dangereuse, car les gens qui font ce trafic sont de mauvaise réputation; en outre, les gardes à la frontière sont armés, et dans la plupart des endroits il n'existe aucun local convenable pour y détenir des femmes. Enfin, même si l'immigrant réussit à passer la frontière sans encombre, il est exposé à être arrêté et déporté à tout instant. Le Bureau américain a déjà prévu une étude sur la déportation, et il espère, d'accord avec la branche canadienne, entreprendre d'ici un an ou deux une étude sur l'entrée illégale.

C'est ainsi que, grâce à un grand effort commun, on verra diminuer et, espérons-le, disparaître, toutes les souffrances qui accompagnent presque toujours l'émigration. Mais ce qu'il faudrait, c'est aller plus profond encore et détruire les causes qui produisent l'immigration.

JEANNE PITTET.

Carrières féminines

La formation professionnelle pratique et technique des tailleuses en Suisse

Selon le dernier recensement fédéral du 1^{er} décembre 1920, il y avait à cette date et pour toute la Suisse, 7797 apprenties tailleuses pour dames. Il est à présumer que ce chiffre a quelque peu diminué depuis lors, la profession ayant souffert de la concurrence toujours grandissante de la confection; rien que dans le canton de Zurich, par exemple, le nombre des apprenties tailleuses a fortement baissé depuis trois ans.

Quatre silhouettes de femmes

I. LA REINE SANS COURONNE DE LA MÉSOPOTAMIE

C'est ainsi que l'on avait surnommé Miss Gertrude Bell, la célèbre exploratrice anglaise, archéologue et diplomate, qui vient de mourir à la tâche, entourée du respect d'un pays tout entier.

Fille d'un baron de l'acier, Gertrude Bell, après ses études universitaires, se spécialisa dans l'archéologie et passa dès lors la majeure partie de sa vie en Orient. Très imbue de la supériorité des Britanniques, elle désirait voir cette supériorité s'étendre en Mésopotamie, et se rendit bien compte de la menace de l'impérialisme allemand dans les régions mêmes où son rêve évoquait la domination de l'Angleterre. La connaissance, non seulement de la langue des Arabes, mais encore de la plupart des idiomes en usage dans les tribus, ses observations politiques et économiques, son activité constante, sa vie même, Gertrude les mit au service de son pays. On peut réaliser la valeur de son action en Mésopotamie en apprenant que, bien avant que la guerre mit aux prises Anglais et Allemands, la tête de Miss Bell était mise secrètement à prix par le gouvernement de Guillaume II.

Quand la guerre éclata, la jeune archéologue revenait d'une expédition dans le désert arabe et recevait la médaille d'or de la Société royale de géographie. Elle avait à son actif, outre son service auprès du Foreign Office, des livres fort remarquables d'archéologie ou de voyage. Le gouvernement anglais l'enrôla, en

1915, dans une division de l'armée, avec le grade de capitaine. Et on lui assigna comme poste une portion du territoire de la Mésopotamie, où elle fut détachée avec une armée qui, pendant deux ans, défendit une douzaine de fronts à la fois pour sauvegarder la route des Indes au travers des vallées du Tigre et de l'Euphrate.

Quand il fallait s'assurer de la fidélité d'un chef de tribu, gagner l'alliance d'un sheik bédouin, obtenir des renseignements politiques ou militaires, Gertrude Bell partait tranquillement pour des destinations dont elle savait garder le secret. On raconte que, durant la période où l'armée allemande occupa Bagdad, elle pénétra dans cette ville, habillée comme une Arabe, et y séjourna assez de temps pour recueillir des informations précieuses.

Après l'armistice, elle resta à Bagdad, d'abord en qualité de membre du Bureau arabe qui, en coopération avec les autorités militaires, assura l'administration provisoire de la Mésopotamie. Plus tard, en 1920, quand la Grande-Bretagne, acceptant de la Société des Nations le mandat sur la Mésopotamie, travailla à former le nouveau petit royaume de l'Irak, Miss Bell devint la secrétaire et la conseillère du haut Commissaire; jusqu'à sa mort, elle fonctionna comme Egérie gouvernementale. C'est elle qui assura les relations entre le nouveau roi de l'Irak, l'émir Faïçal, et la Résidence britannique. Une photo américaine représente Faïçal dans la cour de son palais et tenant en laisse une panthère. Le texte ajoute aux titres du roi celui de « protégé politique de Gertrude Bell ».

Miss Bell était une femme mince et élégante, aux cheveux gris,

La grande majorité des jeunes filles qui se destinent au métier de tailleuses font un apprentissage pratique chez une patronne. C'est ainsi qu'en 1925, 424 apprenties tailleuses formées par une patronne se sont présentées aux examens professionnels du canton de Zurich, et 25 seulement sortant de la section des couturières de l'Ecole professionnelle de la Ville de Zurich. Les circonstances sont à peu près les mêmes partout où il existe des Ecoles professionnelles.

Tous les cantons exigent qu'avant de commencer un apprentissage, les jeunes filles aient terminé l'école primaire; c'est pourquoi l'âge d'entrée en apprentissage varie suivant les lois scolaires (14 ans, 15 ans, après la 8^{me} ou après la 9^{me} année d'école, etc.). De nombreuses apprenties possèdent une instruction secondaire.

L'apprentissage chez une patronne dure dans la règle deux ans et demi, exceptionnellement deux ans, exceptionnellement aussi trois ans. Comme il n'existe pas de dispositions uniformes pour toute la Suisse, le *Frauengewerbeverband* a fixé la norme de deux ans et demi, et a établi le programme d'apprentissage suivant:

1^{er} et 2^{me} semestres: premiers exercices, achats de matériaux (étoffes, fournitures); exécution d'un fond de corsage et d'une jupe simple; boutonnières; repassage et décatissage.

3^{me} semestre: exécution d'un col et d'une blouse simple.

4^{me} semestre: exécution d'une manche longue. Coupe de quelques pièces simples.

5^{me} semestre: Coupe et confection d'une robe simple.

Comme complément à ce travail pratique, les apprenties doivent suivre une école professionnelle complémentaire durant un nombre d'heures pris sur le temps de l'apprentissage, et stipulé par les lois cantonales sur l'apprentissage. (Trois cantons seulement n'ont pas de loi sur l'apprentissage.) Le minimum légal de ces heures varie de 2 à 6 h. par semaine.

L'apprentissage se termine par des examens gratuits. Mais ces derniers ne présentent aucune unité entre les différents cantons, — pas plus que l'enseignement dans les écoles professionnelles d'ailleurs, — ce qui serait pourtant bien à souhaiter, et qui est demandé de toutes parts. A Zurich, où un nombre relativement grand d'apprenties se présentent aux examens, l'enseignement donné à l'Ecole professionnelle pendant la durée de l'apprentissage pratique porté sur les branches suivantes: allemand, arithmétique, dessin, théorie de la profession, leçons de choses, comptabilité. L'examen théorique oral et écrit sur ces branches dure une demi-journée; l'examen pratique passé en atelier dure 3 jours, et est complété par un examen de 3 heures de dessin de patrons. L'apprentie doit, durant ces trois jours, couper, essayer et terminer un vêtement dont le modèle est laissé à son choix. Le jury est composé de tailleuses, soit patronnes, soit ouvrières expérimentées, qui sont désignées par la Commission paritaire des examens d'apprentissages.

A la campagne, — du moins en Suisse allemande, — on trouve

encore quelques places d'apprenties avec logement et pension chez la patronne, ce qui suppose des frais de 300 à 500 fr. pour toute la durée de l'apprentissage. Dans les villes, et en Suisse romande, ces places sont extrêmement rares. En revanche, certaines patronnes, ne logeant ni ne nourrissant l'apprentie, lui payent un petit dédommagement pour son travail, surtout à partir de la seconde année d'apprentissage; mais ceci dépend entièrement de la bonne volonté de la patronne, et des dispositions d'ordre général manquent complètement. Les bureaux d'orientation professionnelle et les patronnes n'ont pas encore pu se mettre d'accord sur la nécessité d'un petit salaire pour l'apprentie.

D'autre part, il existe en Suisse toute une série de cours techniques spéciaux pour tailleuses dans les différentes Ecoles de travaux manuels, Ecoles professionnelles, etc., etc. (Aarau, Bellinzone, Berne, Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Le Locle, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Winterthour, Zurich). Ces cours sont, ou bien dépendants des Ecoles professionnelles officielles, ou bien dirigés par des Sociétés privées d'intérêt public, avec des subventions de la Confédération, des cantons ou des communes. A l'exception des deux écoles tessinoises (Lugano et Bellinzone), qui admettent déjà des jeunes filles à l'âge de 14 ans, l'âge d'entrée exigé pour tous ces cours spéciaux est 15 ans. L'élève doit en outre posséder une instruction primaire suffisante. L'apprentissage dure partout 3 ans (sauf à Genève et à Saint-Gall: 2 ans). Presque partout, il est réclamé un écolage qui, pour la durée totale de l'apprentissage, varie de 30 à 150 fr. En revanche, là où cet écolage est exigé, les apprenties reçoivent au bout d'un certain temps, généralement après une année, un petit salaire, car, dans la règle, les élèves de ces cours spéciaux travaillent pour la clientèle. Aucune de ces écoles ne pratique l'internat.

Le programme de l'apprentissage est établi de telle façon qu'à côté de la formation pratique, il reste du temps pour un enseignement théorique; en moyenne la proportion est de 36 semaines de travail pratique et de 8 d'enseignement théorique. Les examens se font en partie dans l'école même, en partie en commun avec les apprenties ayant appris leur métier chez une patronne.

Les avis sont partagés quant à la valeur comparée des cours techniques spéciaux et de l'apprentissage chez une patronne, et par conséquent quant au meilleur système à conseiller à une jeune fille. Les uns relèvent que les cours spéciaux présentent l'avantage d'une formation professionnelle plus méthodique, d'un travail plus minutieux, d'un enseignement théorique combiné avec l'enseignement pratique, d'heures de travail régulières et de vacances assurées (environ 8 semaines par an.) Les autres voient dans l'apprentissage chez une patronne le bénéfice d'un travail plus rapide et plus pratique, mieux en rapport avec les exigences de la vie, et de plus, le fait qu'une fois son apprentissage terminé, la jeune ouvrière connaît la vie d'atelier, et n'étant pas désorientée, comme l'élève des cours

aux yeux bleu d'acier. Elle aimait être bien mise, et, au beau milieu d'une activité dont pouvait dépendre parfois le sort de peuples et de royaumes, faisait un saut à Paris pour renouveler sa garde-robe. Elle n'avait rien de dur, de heurté, de peu féminin dans son apparence et dans ses manières. Occupée à des besognes qui réclamaient toutes ses facultés d'intuition psychologique et politique, elle trouva cependant moyen de continuer ses recherches archéologiques, dirigeant les fouilles d'Ur et de Kish, et sauvegardant les droits du royaume d'Irak à conserver la plus grande partie des fouilles opérées sur son territoire.

Elle était aussi un poète de grande valeur. Sa traduction des vers du poète Hafiz est une des meilleures qui existent. Elle l'a préfacée d'un très beau poème dédié à Hafiz. Véritablement cette femme avait un génie universel: poète et archéologue, exploratrice et informatrice, créatrice de la doctrine panarabique, fondatrice du royaume d'Irak. Farouchement dévouée à son pays, elle usa sa vie à réaliser son grand rêve d'un immense empire britannique en Asie. « Sa mort à Bagdad, a-t-on écrit, fait disparaître un des représentants les plus caractéristiques de la grande politique impériale, qui a déterminé l'Angleterre à s'assurer d'une manière définitive la possession de la route terrestre de l'Inde, la maîtrise du Kurdistan et la haute main sur les pétroles de Mésopotamie. »

(D'après *The Woman Citizen*.)

II. SOUMAY TCHENG.

La première avocate qui fut jamais en Chine. Une carrière intéressante: après des études d'économie politique, attachée à la dél-

gation chinoise auprès de la Conférence de la Paix à Paris, docteur en droit de l'Université de Paris, révolutionnaire ardente, véritable Jeanne d'Arc jaune qui travailla à délivrer ses compatriotes opprimés et à instaurer la République. Actuellement, elle plaide non seulement devant les tribunaux chinois, mais encore devant les tribunaux français de Shanghai.

Cependant Soumay Tcheng ne vouera pas sa vie au barreau. Elle a surtout pour but l'éducation des masses, des femmes plus spécialement, par des écrits et des conférences. La cause de la démocratie et l'émancipation économique et politique de la femme sont ses deux passions dominantes.

Née à Canton, en 1894, d'une famille aristocratique et opulente, la jeune Chinoise montra très vite une rare indépendance d'esprit et un amour incoercible pour la liberté. Elle débuta à quatorze ans en détachant les bandelettes qui prétendaient faire de ses pieds les monstruosité à la mode du pays. A l'âge de dix ans, elle accomplit ce que nulle jeune fille n'avait osé faire depuis que la Chine est la Chine: elle s'opposa au mariage arrangé par ses parents avec le noble fils d'un gouverneur. Famille et société furent également scandalisées et pour se débarrasser de façon élégante de cette indomptable jeune personne, on lui permit de vouer sa vie aux études, en Chine et à l'étranger.

La jeune étudiante entra comme membre très actif dans la société secrète qui fomentait la révolution contre la tyrannie des Mandchous. Cette conspiratrice, à peine âgée de seize printemps, fut chargée de diverses missions importantes, dont la plus dangereuse

techniques, par la précipitation et l'agitation qui y règnent, est mieux à même de contenter sa patronne. Il est juste d'ajouter qu'une fois l'ouvrière bien à son travail, ces différences s'atténuent et s'égalisent complètement, et qu'en dernier ressort la meilleure ouvrière sera celle qui aura le plus de capacités accompagnées de bonne volonté, de zèle et de persévérance.

Le *Frauwengerbeverband* qui, bien qu'encore une jeune Société, a déjà de nombreuses sections, surtout en Suisse allemande, attache une importance très grande à cette question de la formation professionnelle des tailleuses, et s'efforce avant tout d'obtenir, là où elle manque encore, les dispositions nécessaires relatives au programme d'apprentissage, aux examens, etc., pour autant que les législations cantonales s'y prêtent, et en attendant que la loi fédérale sur la formation professionnelle, depuis si longtemps en préparation, amène un peu d'unité en cette matière. Le *Frauwengerbeverband* s'est spécialement occupé ces derniers temps de la question d'un examen pour les patronnes elles-mêmes, avec l'idée que, seules, les patronnes qui auraient satisfait aux conditions de cet examen, seraient autorisées à former des apprenties.

(Communiqué par l'Office suisse des Professions féminines.)

De-ci, De-là...

La grande lessive en Amérique.

Nous empruntons à notre confrère *la Solidarité* les renseignements suivants, qui intéresseront toutes nos lectrices maîtresses de maison :

« La grande lessive est pour nos ménagères une charge énorme, car ce travail est exécuté par elles à peu près comme il y a mille ou deux mille ans. Il se peut que la qualité du savon soit devenue meilleure, que l'ancien fourneau ait été remplacé par un appareil plus ou moins compliqué, mais en général la besogne est restée la même.

A cet égard, les ménagères américaines ont bien plus d'avantages. Les entreprises qui s'occupent de la lessive, dans ce pays, sont de grands établissements munis des installations les plus modernes, qui mettent leur point d'honneur, non seulement à ce que le linge soit lavé proprement, mais aussi soit traité avec le plus grand soin. Un lavoir qui travaillerait avec des acides, comme le chlore, etc., perdrait sa clientèle en peu de temps. Ces établissements n'utilisent que du savon de toute première qualité, et peuvent traiter le linge avec une sollicitude que même la ménagère la plus soigneuse ne peut lui vouer.

Le blanchissage a lieu par famille, séparément, si bien que le danger d'infection n'est pas à craindre et que la possibilité de confusions est entièrement exclue. Le linge est d'abord mis dans un bain

d'eau de savon et rincé selon les prescriptions scientifiques jusqu'à ce que les moindres traces de saleté aient disparu. Inutile de tordre ou de battre les diverses pièces lessivées, ce qui est d'ailleurs l'une des principales causes d'usure. C'est l'appareil centrifuge qui entre ici en action. Le linge tourne à une vitesse énorme dans un tambour, et comme il reste toujours à la même place, il ne peut se déchirer. Puis il est placé sur des tringles, qui traversent lentement une salle ayant une température de serre, et se sèche en quelques minutes. Les entreprises de blanchissage ayant des frais d'installation considérables, il leur faut accélérer le travail pour que les grandes quantités de linge puissent être rapidement livrées.

Le repassage est également mécanique. Les chemises, par exemple, sont simplement pressées sur un mannequin en fer, chauffé à une température appropriée; en une seconde, une chemise est repassée. Les cols, mouchoirs, draps de lit passent entre les rouleaux d'un lamineur. C'est par milliers que les diverses pièces sont repassées en une seule journée. Seules les broderies fines sont encore repassées à la main.

De cette façon, la plus grande lessive peut être lavée, séchée, repassée et livrée aux clients en deux heures. »

Et notre confrère ajoute, non sans un brin de mélancolie :

« Si le système ci-dessus donne satisfaction, ce serait un véritable soulagement pour beaucoup de mères de familles que de pouvoir faire traiter le linge à la façon des Américains... »

Il est vrai qu'il faut compter avec les préjugés et que les initiateurs d'une pareille surprise seraient en butte à de grandes difficultés. Ils auraient de plus encore à convaincre nos femmes qu'elles auraient ainsi moins de peine dans leur tâche. Elles ne le croiraient jamais! »

Une croisade des femmes françaises.

Nos lecteurs ont entendu parler de la croisade entreprise cet été, le long des plages françaises, par quelque féministes intrépides, qui ont adopté le moyen, depuis longtemps usité en Angleterre, de la propagande ambulante. Nous empruntons les détails amusants qui suivent à un journal français :

« Ces onze pionnières comptent visiter avec leur auto la France entière et atteindre ainsi les villages les plus éloignés des centres. Chacune des propagandistes porte un chapeau sur lequel est inscrit en lettres d'or : « La femme veut le droit de vote. » Une fois arrivées sur la place de la localité, elles renoncent à tout discours, preuve que la femme n'est pas aussi bavarde qu'on le prétend; par contre, elles couvrent les murailles d'affiches suggestives illustrées, qui, mieux que des paroles, indiquent ce qu'elles veulent. C'est ainsi que le placard contre le Code Napoléon représente un grenadier amaigri, se traînant à l'aide de béquilles, avec l'inscription lapidaire : « Napoléon, qui a massacré les Français sur les champs de bataille, a également opprimé les femmes; c'est lui qui

fut, sans doute, de dissimuler et d'emporter de Tientsin à Pékin un lot de bombes destinées à la suppression radicale des chefs mandchous. Telles sont les exagérations auxquelles sont exposés des jeunes filles dans l'agitation, l'hystérie inséparables d'une révolution.

Soumay n'a plus 16 ans. Sa trentaine allègrement portée, cheveux courts, hauts talons, mise élégante, très répandue dans les cercles politiques, artistiques et littéraires en Chine et à l'étranger, elle mène une vie très intéressante. Ecrivain, elle a publié des *Souvenirs d'enfance et de révolution*, des études sur la *Famille chinoise modèle* et sur la législation chinoise comparée à celle des autres contrées du globe. Juriste, elle a été chargée par le ministre de la justice de diverses missions et enquêtes à l'étranger. Femme, rien de ce qui est féminin ne lui est étranger, et pour aider ses sœurs chinoises à conquérir réellement ce que leur a octroyé sur papier le gouvernement républicain, c'est-à-dire l'égalité avec l'homme, Soumay Tcheng ne ménage ni son temps ni sa peine.

(D'après *Equal Rights*.)

III. UNE ARTISTE AMÉRICAINE.

La pointe d'acier ou le crayon en main, c'est Peggy Bacon. Officiellement, c'est Mrs. Alexander Brook, épouse d'un artiste, mère de deux enfants et maîtresse de maison. L'une et l'autre sont, paraît-il, des plus charmantes qui soient.

En Amérique comme en Europe, un ménage d'artistes ne se tient debout, financièrement parlant, qu'au prix d'un savoir-faire, d'une modération dans les désirs, d'une philosophie plus ou moins sou-

riante et d'un sérieux effort chaque jour renouvelé. Heureusement pour elle et pour les siens, Peggy est énergique, active et résolu. Et elle s'entend à employer utilement chaque minute : le matin, soins du ménage et des enfants. Petite robe de mousseline à fleurs taillée et cousue pour Belinda (6 ans). Des aiguilles qui cliquent et s'affairent pour mener à bien le petit pantalon de Sandy (3 ans). Jamais elle n'oublie de préparer pour ces deux personnages deux mets spéciaux : purée d'épinards et jus d'orange.

Après-midi, la fidèle négresse, le noir bras droit de Peggy, emmène les petits à la promenade. Alors l'artiste entre en scène. Elle s'est vouée au dessin, au crayon et à la pointe sèche, et a rencontré le succès. Son travail est lent, minutieux, sa composition parfaite, sa ligne flexible et sûre, son talent de caricaturiste positivement merveilleux. Elle expose. On achète et on s'écrie : C'est du Daumier ! Les pires absurdités caricatures deviennent par son génie des créations d'une humanité indiscutable : chacun y reconnaît quelqu'un et rit à gorge déployée, sans toutefois aller jusqu'à s'y reconnaître soi-même. Peggy s'est quelque peu spécialisée dans l'étude de la femme maigre. Vous voyez ça ? Des os qui sortent de partout et trouent la peau, des gestes étriqués, des cous décharnés, des muscles en corde tressillante, des trous où devraient exister des bosses, des yeux et des bouches tirés et comme affamés. Tous les détails sont tracés avec fidélité; l'artiste travaillera un mois ou même plus à un seul dessin, et sa production est beaucoup plus remarquable par sa qualité que par sa quantité.

Peggy Bacon, célèbre aujourd'hui par ses dessins « qui enlèvent